

« ENTRER DANS L'ECRIT »

Dispositif P.A.P.E.E.



**Compte rendu de la réunion P.A.P.E.E. de la mission « ENTRER DANS L'ECRIT »
Lycée Henri Senez à Hénin-Beaumont
22 mai 2014**

Suite à la présentation par M. Bacik du nouveau projet de la mission anciennement « Prévention de l'illettrisme » à M. le Recteur le 13 mai 2014, la mission prend le nouveau libellé « ENTRER DANS L'ECRIT » à partir de juin 2014.

**Un nouveau site est en construction, il présentera l'ensemble des travaux de l'Académie permettant d'« ENTRER DANS L'ECRIT » à tous les niveaux.
De ce fait le non du dispositif P.A.P.I.E.S. n'a plus de sens, le nouveau sigle choisi est P.A.P.E.E. (Projet d'Accompagnement Pour Entrer dans l'Écrit).**

Présents :

- Eléna Leray, IEN-ET lettres-Anglais chargée du dispositif P.A.P.I.E.S. de la mission « Prévention de l'illettrisme » pour l'année 2013/2014 ;
- Laurence Tordoir, professeure certifiée de mathématiques, chargée de mission ;
- Tuteurs bénévoles P.A.P.I.E.S. : Josette Baudot, Thérèse Bethegnies, Marie-Dominique Liagre, Marie-Andrée Duvet, Stanislaw Maj, Micheline Mamontoff, Régis Bougnas, Jean-Claude Dubois, Alphonse Magnolia, Francis Pruvost, Henri Damette, Georges Lohez, Henri Lhomme.

I. Le mot d'accueil de Mme Leray

Cette réunion permet aux acteurs du dispositif de se rencontrer en fin d'année pour faire le point sur le travail mené, sur les questions qui se posent, sur les projets et perspectives qui permettront d'améliorer encore les actions mais elle est aussi l'occasion d'enrichir la réflexion sur les problèmes rencontrés par les élèves en cours d'apprentissage des savoirs de base.

Mme Leray remercie les tuteurs pour leur implication dans le dispositif et leur dévouement auprès des élèves. Elle présente ensuite la journée qui permettra l'après-midi de commenter la synthèse des questionnaires sur le fonctionnement du dispositif remplis par les tuteurs le 10 octobre 2013. L'essentiel de la journée sera consacré à une sensibilisation des tuteurs à l'entretien d'explicitation. Elle revient ensuite sur la conférence de M. Salomé sur le thème de l'adolescence.

Les tuteurs ont beaucoup apprécié cette intervention qui a été filmée par Mme Tordoir et qui sera mise en ligne prochainement sur le site « ENTRER DANS L'ECRIT » en plusieurs séquences. Les propos de M. Salomé ont paru rassurants du point de vue des adolescents qui pour lui se sentent en général bien dans leur peau. Les tuteurs ont fait remarquer que cette conférence serait très utile pour les jeunes enseignants en formation.

Quelques informations sont données dans le cadre de la « Prévention de l'illettrisme » (articles publiés sur le site) :

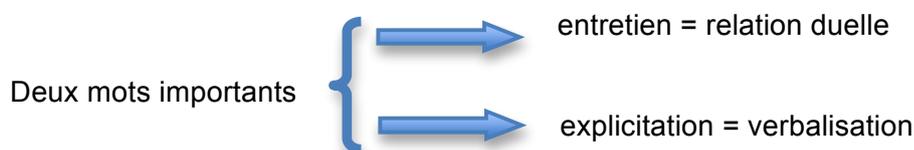
- [Ressources 14/11/2013](#) sur le site Eduscol - AEF (actions éducatives familiales). Une action éducative familiale est une action menée avec des adultes qui sont aussi parents et pour qui la non maîtrise des compétences de base – parler, lire, écrire, calculer, compter, se repérer – rend difficile l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants, les contacts avec l'école, l'accès à des équipements éducatifs et culturels, l'exercice de la parentalité dans toutes ses dimensions.
- Bulletin officiel [n° 43 du 21 novembre 2013](#) pour l'enseignement primaire et secondaire :
 - Mieux sensibiliser et informer les équipes éducatives
 - Renforcer le lien entre l'école et les familles
 - Renforcer les partenariats
- [Les Assises nationales et européennes de l'ANLCI](#) les 13, 14 et 15 novembre à Lyon.
- Mis en ligne sur le site : Prévention et lutte contre l'illettrisme, rapport remis au 1er Ministre en décembre 2013 : [extrait du rapport](#) , [résumé de ce rapport](#) , [C2RP sensibilisation aux entretiens](#)
- Janvier 2014, Prévenir l'illettrisme : [un cadre national de principes et d'actions](#) : George Pau-Langevin, ministre déléguée chargée de la réussite éducative, présente le cadre national de principes et d'actions pour prévenir l'illettrisme, mardi 21 janvier 2014. La prévention de l'illettrisme implique une démarche participative associant de nombreux acteurs : l'éducation nationale, les autres ministères impliqués dans la réussite éducative, les collectivités territoriales ou autres acteurs publics concernés et les partenaires qui agissent dans le cadre d'une politique globale au service des enfants, de la petite enfance à l'adolescence. Pour garantir la cohérence et l'efficacité de l'action, des objectifs communs sont définis dans un cadre national.
- [Education et statistique](#) : Journée Défense et Citoyenneté 2013 : des difficultés en lecture pour un jeune Français sur dix (note d'information DEPP n° 12 Avril 2014)

II. Échanges avec les tuteurs

Les échanges qui ont suivi avec les tuteurs ont surtout porté sur le ressenti des élèves issus de BAC PRO. Ces élèves ont bien réussi leurs parcours jusqu'au Bac mais les difficultés s'accroissent ensuite en BTS. Les équipes pédagogiques doivent gérer des élèves issus de parcours différents, les compétences ne sont pas les mêmes et il faut s'abstenir de les juger. Il faut leur montrer que la voie professionnelle est une voie de réussite et valoriser ce qu'ils savent faire. Une liaison BAC PRO – BTS donne la possibilité aux enseignants de repérer les compétences à travailler plus particulièrement avec les élèves. Un parcours BTS en 18 mois est possible.

III. L'entretien d'explicitation: Mme Leray

« Utiliser les techniques de L'entretien d'explicitation pour faciliter le contact et la mise en confiance auprès des élèves en très grande difficulté »



Pierre Vermersch est chercheur au CNRS il fait partie du GREX (*Groupe de recherche sur l'Explicitation*) sur le site www.expliciter.fr: (voir la [sitographie sur l'entretien d'explicitation](#))

Ce groupe met en place des stages pour des publics variés et des objectifs différents (pour la validation des acquis par exemple).

L'entretien d'explicitation ; lorsque l'élève redevient acteur.

Selon P. Vermersch, l'entretien d'explicitation, c'est avant tout une technique d'aide à la verbalisation. Il s'agit donc bien de faire dire, raconter, sa manière d'apprendre, de lire, d'écrire.

- L'enseignant/le tuteur accompagne l'élève dans sa volonté de décrire le déroulement de ses activités matérielles et mentales.
- Ce qui revient à se poser toujours la même question : **Comment je fonctionne ?**
- L'entretien d'explicitation : lorsque l'élève redevient acteur.
- L'enseignant/ le tuteur se place comme celui qui accompagne une démarche de réflexion sur ses stratégies d'apprentissage.
- L'entretien d'explicitation est un outil pour enseigner et poser de nouvelles questions.

Objectif: « suivre la pensée de l'élève, lui apprendre ce qu'il fait quand il fait un travail, l'amener à une plus grande autonomie de pensée et à une pratique réflexive »

L'entretien d'explicitation aide à mettre en place des mots sur ce que l'on fait. Il nous aide à comprendre nos réactions, notre raisonnement, notre manière d'agir Il est « le tabouret qui permet d'aller chercher les confitures placées en haut de l'armoire ».

Cette psychothérapie verbale est transférable à la classe et aux élèves, elle permet de travailler sur l'erreur sans la stigmatiser (cf erreur utile). La technique utilisée nous permet de ne pas dire seulement « oui ou non ». Elle préconise de ne pas questionner en « **pourquoi** », ce qui change l'attitude de l'élève qui se replie sur lui-même et refuse l'investigation de l'adulte (l'erreur est soulignée pour sanctionner) mais en « **comment** », ce qui redonne l'initiative à l'enfant.

Expérimenter cette démarche (en classe ou) face à un élève, suppose une réflexion et un positionnement de l'enseignant/du tuteur sur les points suivants :

1. Les motivations de l'enseignant/du tuteur

- entrer en contact avec l'élève en difficulté (combattre les blocages, le désinvestissement de l'élève, les conduites de fuite, le sentiment d'infériorité) ;
- prendre le temps d'analyser les stratégies d'apprentissage des élèves ;
- aider l'élève à la prise de conscience de ses compétences ou de ses nouveaux axes de travail ;
- proposer une remédiation adaptée.

2. La pertinence du questionnement

- Comment fixer le cadre de cet entretien ? (contrat de communication)
- Comment recueillir les informations essentielles ? (exemples concrets)
- Comment aider l'élève à prendre le recul nécessaire sur ses stratégies d'apprentissage ?
- Faut-il préférer l'entretien individuel à une démarche collective ?

Un constat de départ :

- les élèves ne veulent plus apprendre car ça ne sert à rien

- les élèves n'ont plus le pouvoir d'apprendre, il ne savent plus comment faire.

L'important est de les accompagner plus que d'enseigner. Il faut pour cela mettre en place des techniques : la bienveillance et l'écoute (plus que de poser des questions)

[voir fiche ressource](#) : Comment intégrer l'explicitation dans notre démarche éducative dans les classes de CAP & Bac pro

Les motivations de l'enseignant :

Que faire ?

- Entrer en contact
- Prendre le temps
- Aider
- Proposer

Comment faire ?

- Fixer le cadre
- Recueillir les informations essentielles
- Aider à prendre le recul
- Passer de l'individuel au collectif

Le contrat :

Trouver la fourchette d'intervention, être à l'écoute, on peut se laisser embarquer, perdre le fil donc il faut veiller à ramener le dialogue sur l'objet de l'entretien. La démarche deviendra naturelle si elle est régulière (ex : retour sur un cours précédent, mise en évidence des blocages)

On peut travailler en aval et en amont, l'entretien fait le lien entre les deux.

deux cas :

- soit l'enseignant décèle les difficultés, les blocages et les informations sont données aux tuteurs ;
- soit le jeune en difficulté n'est pas catalogué et le tuteur est neutre, il se fait une idée.



voir sur [la fiche ressource](#) : **la mise en œuvre et les stratégies mises en place, les blocages.**

Par exemple, il est important de mettre en place la lecture « plaisir » en allant sur le ressenti de l'élève. La lecture n'est pas linéaire, il faut ralentir, s'arrêter, reprendre, anticiper, changer d'avis... Il faut faire prendre conscience à l'élève de l'importance de la ponctuation dans la lecture d'un texte.

Voir pour cela les techniques proposées sur le [site CARMaL](#) Centre Académique de Ressources sur la Maîtrise de la Langue, Académie de Créteil.

« C'est trop, c'est trop tard, pourquoi je ne réussis pas ? » [voir le diaporama](#) de la conférence et des exemples d'entretien.

Les grands axes de l'entretien d'explicitation :

- historique
- progrès contrastés
- méthodes de travail
- aménagements

Le stress : mot à la mode qui passe partout en fait les élèves manquent de méthode et de pratique d'analyse. Il est préférable d'utiliser des textes difficiles au départ en les mettant en parallèle avec des textes plus récents sur le même thème car les élèves préfèrent travailler sur un document où il y a un enjeu. Il faut aussi laisser une place pour y mettre leur ressenti.

Attention au travail demandé aux élèves, il faut que cela reste dans leurs moyens. Pour cela, il est préférable de partir des représentations de l'élève sur le cours, de connaître le profil de l'élève grâce à un dossier support.

Remarque : Le dossier de l'élève est rarement donné aux tuteurs, la lettre envoyée aux établissements pour présenter les tuteurs en début d'année scolaire pourrait préciser qu'un dossier permettant de connaître le profil de l'élève pourrait être transmis lors du premier entretien pour la mise en place de l'aide.

Echange avec les tuteurs sur la conférence :

M. Bougnas fait remarquer que les élèves lisent souvent en ne faisant que du déchiffrage : ils font une lecture au kilomètre sans essayer de comprendre : « passage de la tache d'encre à la bouche sans passer par le cerveau ». Ils ont aussi une idée fautive de ce peut être un écrivain : souvent il est vieux ou mort ...

Propositions de Mme Leray :

- partir de vidéos des auteurs sur leur texte pour leur montrer qu'il existe des auteurs contemporains ;
- faire écrire des textes « en parlant à la manière de » ;
- demander aux élèves de faire une présentation en un temps donné en utilisant des images comme support.

Il est nécessaire de mettre en évidence les points forts de l'élève, de se donner des axes de travail pour l'année et d'enrichir le vocabulaire des élèves. Il est possible d'utiliser la carte mentale pour réaliser un schéma heuristique.

Pour palier aux remarques suivantes des élèves : je n'ai pas d'imagination, ce n'est pas un vrai texte, ce que j'écris est trop con ..., il est possible de créer une édition fictive ou d'utiliser des « sérieux game » pour mettre l'élève en situation. Les élèves sont souvent déçus par leur note alors qu'ils ont réalisé un effort phénoménal pour essayer de réussir.

Mme Baudot fait remarquer que les élèves n'ont parfois pas d'autre choix que de recopier simplement la question posée car ils n'ont pas compris le texte et ont des difficultés à faire un lien avec des documents qui auraient pu l'aider.

Propositions de Mme Leray :

- mettre en place des activités qui leur permettraient de se « mettre à la place de » ;
- utiliser des chansons qui leur parlent (Stromae, Grand corps malade ...) ;
- faire partager ses manières d'apprendre.

[Un exemple d'activité](#) utilisant le numérique par Mme Bethegnies tutrice bénévole

Tous les documents sont visibles sur le site sous la rubrique Ressources – conférences.

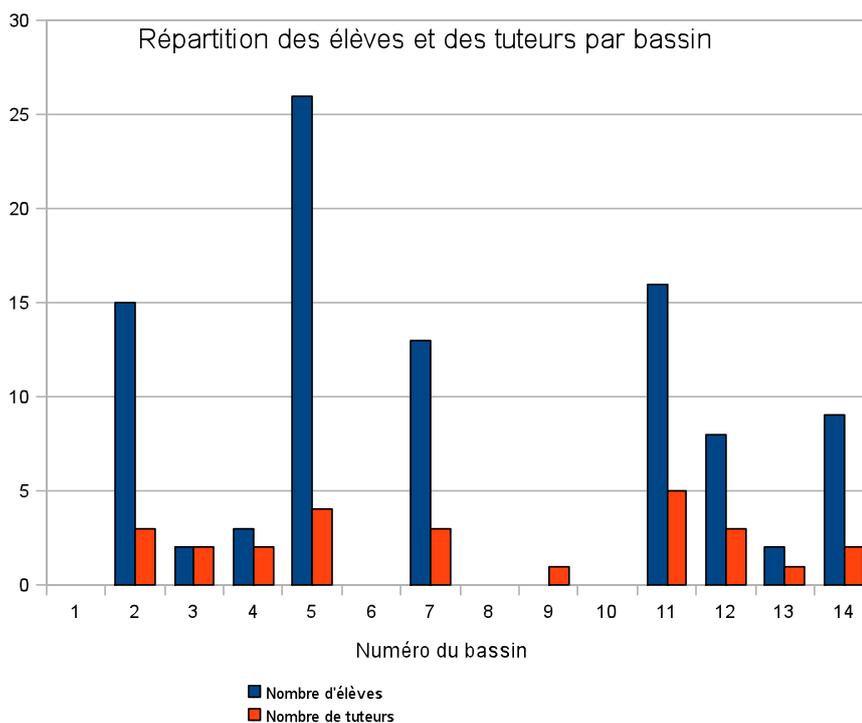
IV. Bilan chiffré de l'année 2013-2014 par Laurence Tordoir

- 94 élèves ont été suivis par 24 tuteurs sur 26 tuteurs inscrits. Certains tuteurs n'ont pas eu d'élèves car les contacts pris dans les établissements n'ont pas abouti favorablement.
- L'envoi aux établissements d'un courrier signé par le Recteur en début d'année a suscité comme chaque année une demande d'intervention des tuteurs mais il a été difficile de répondre favorablement à toutes les demandes en tenant compte de la proximité des tuteurs et des EPLE.

Répartition des élèves :

- 59 élèves ont été suivis dans le Nord par 13 tuteurs et 35 élèves dans le Pas de Calais par 11 tuteurs.

- Parmi ces élèves, 31 étaient en collège : ce chiffre est en augmentation par rapport à l'année dernière, la demande ayant été plus importante en début d'année en collège.
- Le graphique ci-dessous décrit la répartition par bassins pour l'année 2013/2014:



Remarque : certains bassins n'ont pas de tuteurs alors qu'il y a de la demande de la part des établissements. D'où l'importance de faire connaître le dispositif.

V. Synthèse du questionnaire proposé aux tuteurs sur leur intervention.

Modalités d'intervention :

Les tuteurs ont en général une réunion avec le principal ou le proviseur puis avec les professeurs de français concernés au début de la mise en place de l'aide puis une réunion bilan en fin d'année. (contact direct ou par mail – avec le CPE : régulièrement). Parfois une rencontre avec l'équipe éducative est mise en place au début de l'action – une liaison par Pronote (logiciel de gestion de notes) est possible pour des échanges de documents – un cahier de liaison est mis en place avec les enseignants de l'équipe pédagogique - des échanges ont lieu aussi par mails ou fortuitement en salle des professeurs ou à la demande des tuteurs. Les jeunes bénéficient d'une séance d'aide de 1h à 2 h par semaine en général. Ils sont seuls ou en groupe de 4 ou 5 élèves (en particulier en collège). Le lieu d'intervention est le collège (souvent au CDI) ou le Lycée professionnel.

Les Avantages du dispositif :

- Il est possible de s'occuper individuellement d'élèves, ce qui permet de leur redonner confiance.
- Le dispositif permet le contact avec un jeune en demande et prêt à s'investir sur la base de son volontariat et du nôtre et une remise à niveau ponctuelle en français (lecture, compréhension, lexique...) et en même temps, il restaure une « estime de soi » en face des progrès enregistrés.

Les améliorations proposées par les tuteurs :

- Nécessité d'avoir un corpus de textes et d'activités adaptées aux 6ème (mais qui ne sont plus des primaires).
- Besoin d'un référent administratif – se faire connaître lors d'un collation, expliquer aux enseignants le motif de notre intervention - une meilleure intégration au niveau de l'établissement.
- Transmission par l'administration d'un dossier sur l'élève suivi lors du premier entretien.

Méthodologie :

Des échanges préalables ont lieu avec les professeurs concernés qui pointent pour les élèves repérés les manques, les besoins (ex : en 3ème, compréhension de consignes ou valeurs du passé simple ; en 6ème, atteindre une lecture fluide d'une conte), ce qui permet de mieux cerner l'élève.

Les objectifs fixés par les tuteurs :

- les faire lire et leur en montrer l'intérêt ;
- permettre une meilleure intégration des jeunes suivis ;
- remédier aux difficultés rencontrées par les élèves ;
- restaurer chez eux confiance et estime de soi ;
- faire prendre conscience qu'on peut progresser ;
- développer chez eux le désir de participer en classe.

Comment évaluer les élèves :

Les évaluations se font soit à chaque début de séance soit chaque trimestre, elles peuvent être lues en conseil de classe ou donnée à l'élève qui les fait signer des parents.

Les tuteurs utilisent des exercices structuraux (fiches). Une évaluation est effectuée en fin d'intervention par le tuteur et l'équipe pédagogique pour mesurer l'impact de l'aide sur le comportement de l'élève (cf fiche évaluation tuteur : épanouissement, motivation).

Bilan de cette évaluation : quelques élèves sont en progrès et d'autres non.

Une plus grande adaptation est constatée en classe. Certains élèves souvent exclus reviennent en cours. L'action est aussi valorisée lors d'entretiens avec les professeurs concernés et lors de la consultation des bulletins (certains tuteurs communiquent un bilan des travaux effectués à l'équipe pédagogique pour le conseil de classe de l'élève)

Les supports utilisés : Photocopies de livres, paroles de chanson, la mallette pédagogique, Matériel audio-visuel (CD), méthodes d'apprentissage du français langue étrangère, utilisation de méthodes audio-orales adaptées à leurs centres d'intérêt.

Dans tous les cas il faut être extrêmement à l'écoute de l'autre et être souple.

Les types d'activités : Lecture de scènes de théâtre, de textes de chanson, d'énoncés de mathématiques, lecture – exercices structuraux (conjugaison, grammaire) – ex d'écriture, intervention orale.

Lille, le 5 juin 2014

**Laurence Tordoir, professeure chargée de mission académique
« ENTRER DANS L'ECRIT »**